

Image not found or type unknown



Aurais je le droit à une carte séjour en France

Par **SICILLIA**, le **02/01/2012** à **18:33**

Bonjour à tous,
Si vous pouviez m'aider ça serait sympa,

Voilà, nous sommes arrivés en France depuis peu avec mon mari.
Nous avons la nationalité tunisienne tous les deux, et mon mari a une carte de séjour italienne illimitée et moi une carte de séjour italienne qui se périmé au mois de juin 2012, je suis enceinte d'une grossesse complexe, et je vais accoucher en France en mai 2012, pour l'instant nous n'avons pas de revenu mon mari recherche un employeur pour se faire déclarer, ma question est : je voulais savoir à quel moment je pourrais faire une demande de carte de séjour en France et les démarches et formalités.

Merci d'avance de votre réponse